

Décision

Générale

colonial

Décision n° 984 DECISIONS CONCERNANT LES LES MINISTRES

n° 984

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juin 1965

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro
1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial de 2° classe Aden Abdallah, mle 696, en à la Section de Police portuaire de Djibouti, est licencié par mesure disciplinaire de la Garde Territoriale pour compter du 1er juin 1965.